

La spécialité Sciences Economiques et Sociales

- **L'enseignement des SES**

Les sciences économiques et sociales reposent sur trois disciplines scientifiques : **science économique, sociologie et science politique.**

Cet enseignement permet aux élèves de se former :

- par l'approfondissement de la maîtrise de compétences transversales, notamment : **mobilisation de connaissances, analyse de documents variés, construction d'une argumentation, exercice du sens critique**, maîtrise de la langue écrite et orale ;
- par l'**acquisition de modes de raisonnement scientifiques** ;
- par l'**acquisition des concepts, méthodes et problématiques** essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique ;

- par l'étude d'objets appréhendés grâce aux regards croisés de la science économique, la sociologie et la science politique.

Les sciences économiques et sociales aident ainsi les élèves à mieux **comprendre les phénomènes économiques et sociaux contemporains** et à participer au débat public de façon éclairée.

2) Exemples de thèmes étudiés en première :

Science économique :

- Comment les marchés fonctionnent-ils ?
- Quelles sont les défaillances du marché ?
- Comment les agents économiques se financent-ils ?
- Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?

Sociologie et science politique :

- Comment expliquer les comportements sociaux ?
- Comment le lien social évolue-t-il ?
- Qu'est-ce que l'opinion publique ?
- Comment expliquer le vote ?

Regards croisés :

- Quelle gestion du risque dans les sociétés contemporaines ?
- Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?